



**AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CAPLAN**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, François Bouchard, directeur générale et greffier-trésorier de la susdite municipalité.

Conformément aux articles 152 à 157 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Caplan tiendra une séance extraordinaire le 25 juin 2025 à 19h00, à la salle multifonctionnelle sis/sise au 2, boulevard Perron Est.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement :

- Assainissement des eaux – mandat pour la réalisation des plans et devis ;

Donné à Caplan, ce 23 juin 2025

François Bouchard

François Bouchard

Directeur général et greffier-trésorier